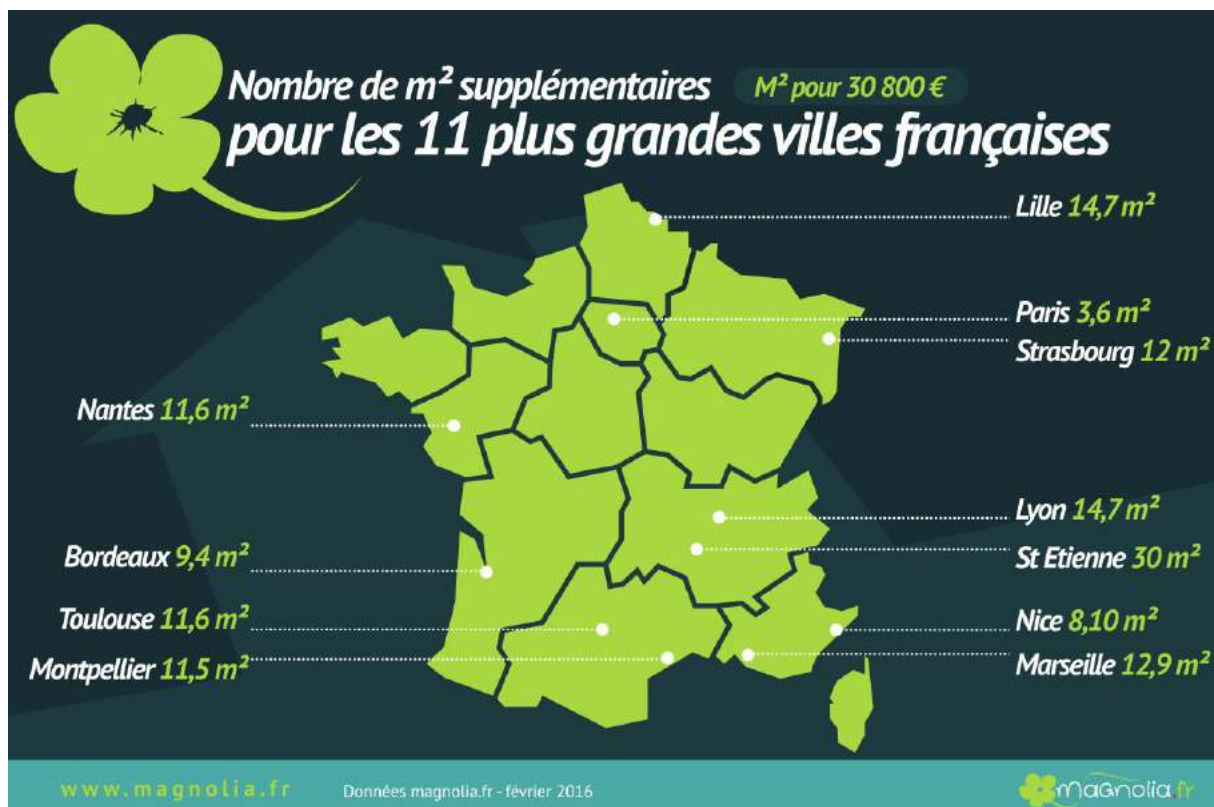


Une pièce en plus grâce à la délégation d'assurance de prêt

Les français gagneraient 13.5 mètres carrés en moyenne dans leur appartement en passant par une délégation d'assurance emprunteur

Selon notre dernière analyse de marché basée sur les données de notre plateforme Magnolia.fr, nous avons mis en parallèle les économies réalisées en optant pour une délégation d'assurance de prêt et le nombre de mètres carrés qu'un particulier pourrait obtenir en plus dans son futur logement. Ainsi, les Français gagneraient 13.5 mètres carrés en moyenne (soit une pièce en plus) dans leur appartement en passant par une délégation d'assurance emprunteur.

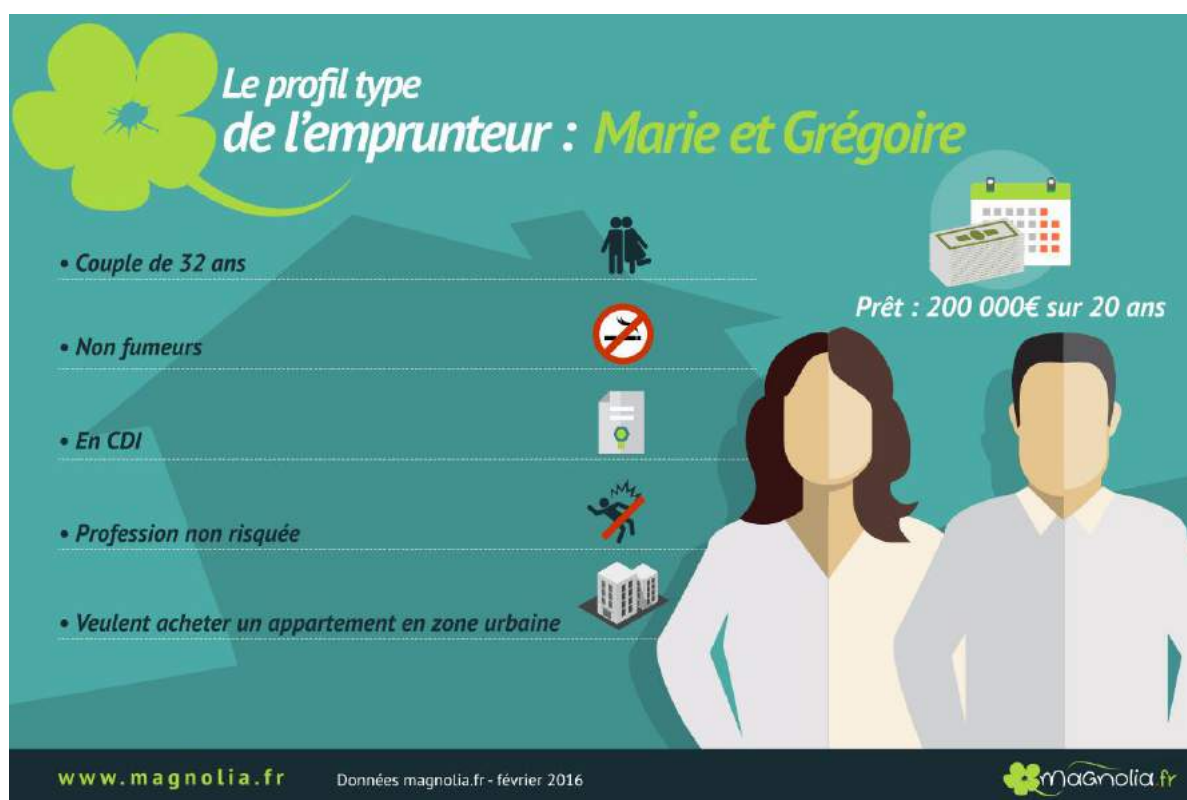


Paris, le 17 Mars 2017 – Le marché de l'assurance emprunteur connaît des transformations cruciales depuis quelques années. En effet, depuis 7 ans, la Loi Lagarde permet à un acheteur de choisir entre un contrat groupe proposé par sa banque et une assurance déléguée. Toujours dans cette dynamique, et ce depuis la Loi Hamon entrée en vigueur en juillet 2014, le particulier dispose d'un an après la signature de son crédit pour changer d'assurance emprunteur.

A partir du 1^{er} janvier 2018, le marché de l'assurance emprunteur va connaître un véritable bouleversement : tous les contrats en cours pourront faire l'objet d'une résiliation annuelle. Ainsi, un particulier pourra changer d'assurance de prêt durant toute la durée de son crédit et passer d'un contrat groupe à un contrat individuel dès lors que cela lui semblera pertinent.

Pour mieux anticiper les attentes du marché, Magnolia a conduit une analyse sur les économies réalisées en optant pour une délégation d'assurance de prêt et le nombre de mètres carrés supplémentaires dans lesquels ils peuvent investir grâce à ces économies dans un panel de 20 villes françaises.

Le profil type de l'emprunteur en 2017



En février 2017, le client type de [Magnolia](http://magnolia.fr) était un couple de 32 ans, souscrivant à une assurance de prêt assurée à 100% pour chaque emprunteur dans le cadre d'un crédit immobilier de 250 000€ sur 20 ans. Parti de ce postulat, [Magnolia](http://magnolia.fr) a développé une analyse propre sur le nombre de mètres carrés supplémentaires dont un couple de cet âge pourrait bénéficier en privilégiant un contrat individuel au contrat groupe proposé par sa banque. Le crédit, d'un montant de 250 000 €, est étalé sur 20 ans.

Un contrat groupe d'assurance de prêt distribué par une banque à un couple de 32 ans, exerçant tous deux une profession non risquée atteint un taux moyen de **0,40%**. Chez [Magnolia](http://magnolia.fr), le taux moyen proposé pour un contrat individuel basé sur les mêmes critères est de **0.092%**, soit une différence de **0.308%**. Cette différence est très importante aux vues des taux historiquement bas dont peuvent bénéficier les français lorsqu'ils souscrivent un crédit immobilier (pour rappel le taux moyen en février 2017 était à 1.20%). Cela représente **30 800 €** d'économie.

Comparaison du montant du remboursement de l'assurance emprunteur sur toute la durée du crédit entre un contrat groupe et un contrat individuel

Crédit de 250 000€ sur 20 ans			
	Taux	Total sur 20 ans / Quotité 50%	Total sur 20 ans / Quotité 100%
Contrat groupe	0.40%	20 000 €	40 000 €
Contrat individuel	0.092%	4 600 €	9 200 €
Economie réalisée	0.308%	15 400 €	30 800 €

En ce qui concerne les 20 plus grandes villes françaises

Nous nous sommes basés sur le prix moyen du mètre carré dans les 20 plus grandes villes françaises dans le cadre de l'achat d'un appartement dans l'ancien. Les 20 plus grandes villes françaises selon le nombre d'habitants (*Source : Insee*) soit Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Bordeaux, Lille, Rennes, Reims, Le Havre, Saint Etienne, Toulon, Grenoble, Dijon, Angers, Nîmes et Villeurbanne. Ainsi, en moyenne, sur les 20 plus grandes villes françaises, un français peut obtenir **13,5 m²** dans son appartement avec la somme de 30 800 €.

Nombre de mètres carrés en plus pour les 20 plus grandes villes françaises

Villes	M2 pour 30 800 €
Paris	3,6 m ²
Marseille	12,9 m ²
Lyon	14,7 m ²
Toulouse	11,6 m ²
Nice	8,10 m ²
Nantes	11,6 m ²
Strasbourg	12 m ²
Montpellier	11,5 m ²
Bordeaux	9,4 m ²
Lille	14,7 m ²
Rennes	12,3 m ²
Reims	15,1 m ²
Le Havre	19 m ²
Saint Etienne	30 m ²
Toulon	11,7 m ²
Grenoble	14 m ²
Dijon	16 m ²
Angers	17 m ²
Nîmes	19 m ²
Villeurbanne	11,5 m ²

Ainsi, il est possible d'ajouter à leur appartement un dressing à Paris, une chambre de bébé à Rennes, et même une chambre pour jumeaux à Saint Etienne !

A propos de l'étude

L'ensemble des chiffres de cette analyse provient de différentes sources :

- Pour dresser notre client type, nous avons extrait les 19 045 demandes qui ont été effectuées sur notre plateforme Magnolia.fr en février 2016. Nous avons ainsi pu récupérer l'âge et le montant moyen du crédit de nos clients durant cette période.
- La comparaison du montant des remboursements a été effectuée à partir :

Contrat groupe : des taux moyens proposés par de nombreuses banques françaises sur les mêmes critères que notre client type, soit un couple de moins de 35 ans, non-fumeurs, composés de 2 personnes en CDI effectuant une profession non-risquée.

Contrat individuel : d'une simulation faite via notre comparateur en assurance de prêt, l'outil Simulassur. Il présente non seulement les offres exclusives Magnolia mais aussi les offres des leaders du marché.

Enfin, afin de dresser un nombre de mètre carré moyen le plus proche de la réalité, nous avons récupéré sur le site Meilleursagents.com le prix du mètre carré pour les 20 plus grandes villes françaises. Nous avons par la suite calculé ville par ville le nombre de mètres carrés à disposition d'un particulier qui détient la somme de 30 800€.

A propos de Magnolia

Grâce à son important réseau de banques, courtiers en crédit immobilier, de conseillers en gestion de patrimoine et de ses prestigieux partenaires (Swiss Life, Spheria, Générali, April, Cardif, MetLife, AXA, Afi-Esca), Magnolia.fr offre à ses clients une expertise gratuite dédiée à l'assurance de prêt. La société gère plus de **100 000 assurés** dont près de **17 000 nouveaux par an**. Chaque année, via ses sites marchands BtoB et BtoC, plus de **240 000 demandes** de simulation sont traitées par ses **32 experts** en assurance de crédit immobilier. Ils guident ses futurs emprunteurs dans leurs choix afin de leur permettre de réaliser d'importantes économies tout en bénéficiant des meilleures garanties.

Pour plus d'informations : www.magnolia.fr / www.simulassur.com

A propos de Gérald Loobuyck

Gérald Loobuyck, PDG de Magnolia.fr est le créateur des principales offres leaders du marché de l'assurance de prêt individuel tels que First Emprunteur Cardif, MetLife, Axa (Premium Emprunteur).

Contact presse Magnolia

Astrid Cousin

astrid.cousin@magnolia.fr

06 77 99 53 05